



# LES MOYENS DE LA POLICE MUNICIPALE



**GILET  
PARE-BALLES**



**BÂTON  
DE DÉFENSE**



**PISTOLET  
SEMI-AUTOMATIQUE**



**RADIO CONNECTÉE  
À LA POLICE NATIONALE**



**AÉROSOL**

## **UN MONITEUR EN MANIEMENT DES ARMES**

Assurer la gestion et l'organisation du stock d'armes et des cartouches. Organiser les formations liées à l'armement.

## **UN MONITEUR GTP (GESTES TECHNIQUES PROFESSIONNELS D'INTERVENTION)**

Intervenir de manière professionnelle en situation de conflit ou de crise. C'est un expert technique et pédagogique dans les gestes requis pour intervenir efficacement dans des situations spécifiques.



## **VOITURES DE POLICE**

Moyen indispensable pour permettre aux agents d'exercer efficacement leurs missions sur le terrain, en alliant mobilité, visibilité et capacité d'intervention.



## **MOTOS DE POLICE**

Une moto offre une plus grande mobilité et une capacité d'intervention rapide, particulièrement dans les zones urbaines ou difficile d'accès.



## **PATROUILLE PÉDESTRE**

Elle joue un rôle essentiel dans la proximité, la prévention et le maintien de l'ordre public.



## **CAMÉRAS DE SURVEILLANCE**



Elles renforcent la sécurité publique et dissuadent les actes de délinquance ou d'incivilité. Elles peuvent fournir également des preuves visuelles qui peuvent aider les forces de l'ordre. Elles aident à la gestion des espaces publics et jouent un rôle important sur le sentiment de sécurité des habitants.

## **CAMÉRAS NOMADES**



Elles sont un outil flexible permettant de s'adapter rapidement aux besoins de sécurité changeants, tout en complétant les dispositifs fixes existants.



## **CENTRE DE VISIONNAGE**

Il centralise et analyse les flux d'images en temps réel ou enregistrés, pour assurer la sécurité publique et optimiser les interventions des forces de l'ordre.